



Protocole Sanitaire du Lundi 22 Juin

L'activité reprend et nous avons hâte de vous retrouver. La crise sanitaire n'est pas encore terminée il est donc nécessaire de respecter un certain nombre de règles et recommandations de façon à ne pas mettre en danger ni notre personnel ni nos élèves. Un protocole sanitaire strict est mis en place :

Voici les nouvelles règles à l'intérieur de notre établissement :

- Gel hydro alcoolique obligatoire à l'entrée et à la sortie et disponible aussi pendant le cours si besoin (ou lavage des mains avec savon).
- En capacité d'accueil, nous recevons 14 élèves par cours. La réservation par internet est obligatoire pour permettre le traçage recommandé <https://studiodanse.simplybook.it/v2/>
- Le port du masque à l'intérieur des cours n'est pas nécessaire cependant il sera obligatoire à l'accueil et lors des inscriptions.
- Jusqu'au 8 septembre seul le grand studio fonctionnera ce qui nécessite une modification d'horaire pour les cours adultes débutant classique du lundi / jeudi, de la barre au sol et du yoga du mercredi soir (planning sur notre site : www.studiodanse.fr, à partir du 9 septembre nous repartons sur les anciens horaires cela étant à confirmer).
- Respecter les mesures de distanciations à l'intérieur de l'établissement et surtout dans le vestiaire et dans le studio.
- Les adhérents arrivent en tenue. Vous devrez ranger vos vêtements dans un sac avec fermeture éclair et le placer dans le meuble (les poufs de rangement sont actuellement proscrits).
- Dans le studio de danse, des marquages au sol sont placés de manière à garder les distances de sécurité entre adhérents (pour la danse) et indique le placement de vos tapis.
- Vous trouverez un marquage aux barres de danse. Un placement des barres est à respecter et sera communiqué par le professeur.
- Un nettoyage journalier est effectué de nos sols, vestiaires, toilettes, douches, poignée de portes, interrupteurs et aussi entre les cours du midi et du soir.
- Aération constante du studio avant et après les cours.
- Pendant le cours, la porte du fond restera ouverte et celle de devant lorsque que la musique sera éteinte nous devons ménager aussi les nuisances sonores (les ventilateurs sont interdits).
- Un nettoyage des barres de danse sera effectué avant et après utilisation par les professeurs.
- Les accessoires de Pilates doivent être nettoyés avant / après chaque cours par les adhérents avec des lingettes mises à disposition.
- Apporter votre propre tapis pour les cours de yoga / barre au sol / pilates ainsi que votre petit matériel (élastique, sangle, brique). Si oublié, apporter une serviette pour pouvoir la placer sur le tapis prêté qui devra être nettoyé par l'adhérent avant et après utilisation.
- **Le sens de circulation à respecter** : afin d'éviter tout croisement avec des élèves des cours suivants. Je rentre dans le studio par la porte du fond du vestiaire et je ressorts par la porte de devant.

Soyez rassurés : la validité de votre carnet de cours est étendue de la durée de fermeture du studio dû au Covid soit 3 mois sans compter Août à compte du 22 juin (ceci concerne les carnets allant au-delà du 16 Mars).

Nous faisons appel à votre vigilance : Je reporte ma reprise si je suis une personne à risques si je ressens des symptômes ou si j'ai été récemment en contact et sans protection avec une personne atteinte du Covid 19.

Toute l'équipe de Studio Danse vous accueille avec sérénité dans des conditions règlementaires, nous comptons donc sur votre civisme pour une reprise sereine et agréable ☺.

Pour toutes questions complémentaires : infos@studiodanse.fr

L'équipe de Studio vous attend ☺